

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL **DU VENDREDI 02 DECEMBRE 2016**

Président : Dominique GILLE, Maire

Présents : Dominique BOUTEILLEY BRENOT, Françoise LORNET, Jacqueline PICHOT, Marie-Paule TARTERET, Christophe FEBVRET, Jean Pierre GILLE, Arnaud MONIN, Damien OUDET, Emmanuel SEGAUX.

Procurations : Valérie GIRARD à Dominique GILLE
Michel FEUILLEBOIS à Emmanuel SEGAUX

Secrétaire de séance : Emmanuel SEGAUX

M le Maire Dominique GILLE ouvre la séance à 19 h.

Arrivée de Mme Isabelle LENEUF à 19 h 09

1) Compte rendu du 04 novembre 2016.

Monsieur le Maire présente le compte rendu du 04 novembre 2016.

Remarque de M Christophe FEBVRET : dans le compte rendu, on n'a pas repris ses propos au sujet des démissions du 1^{er} et 2^{ème} adjoint.

2) Recrutement d'un adjoint administratif.

Marie Lyne DUFRENNE (adjoint administratif ,2^{ème} classe) a demandé sa mutation. Elle quittera son poste le 15/12/2016 après avoir soldé ses congés.

Le conseil vote à l'unanimité la suppression du poste administratif 2^{ème} classe.

M le Maire propose de créer un poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe à 13H30 heures par semaine.

Dix personnes se sont portées candidates pour le poste vacant et six ont été reçues en entretien. Le choix se porte sur Sandrine BOUCHARD (adjoint administratif 1^{ère} classe) pour une durée de temps de travail de 13 h30 par semaine. Du fait d'un préavis, elle sera embauchée dans un premier temps à 4h30 par semaine (le vendredi matin) à compter du 09 décembre 2016, et à 13h30 par semaine à partir de janvier 2017 (9 h le mardi et 4h30 le vendredi matin).

Le conseil accepte à l'unanimité la création du poste d'adjoint administratif 1ère classe.

3) Indemnité de conseil allouée aux comptables du trésor.

L'indemnité de conseil allouée aux comptables du trésor est de 353,15€. Cette indemnité sera attribuée au prorata de chacun des trois trésoriers (Mme BESANCENOT, M PRIN, M LEPROVOST) qui se sont succédés à Auxonne au cours de l'année 2016.

Le conseil accepte à l'unanimité

4) Groupement régional d'achats d'énergies Bourgogne-France-Comté.

Procédure d'adhésion au groupement pour l'électricité et / ou le gaz naturel.

Reconduction du contrat d'achat groupé à partir du 01/01/2018

Le conseil accepte à l'unanimité

5) Informations.

- M le Maire informe qu'il y a de plus en plus d'habitants qui se plaignent de la vitesse excessive des véhicules dans les rues du village. Respectons les limitations de vitesse et pensons aux enfants. Il rappelle également que les trottoirs qui sont du domaine public ne doivent pas servir de places de stationnement. Respectons les piétons et les poussettes qui sont obligés d'emprunter la chaussée avec tous les risques d'accidents que cela comporte.
- Les inscriptions sur les listes électorales sont reçues en mairie jusqu'au 31/12/2016, se munir d'un justificatif de domicile et de la carte d'identité. La mairie assurera le samedi 31/12/2016 une permanence de 08h à 10h (uniquement pour les inscriptions sur les listes électorales).
- Pas de nouvelles concernant l'achat du terrain jouxtant l'école.
- La salle des fêtes pourra se louer jusqu'au 14 juillet 2017.
- Les bons d'achat pour les employés communaux sont reconduits pour l'année 2016.
- Affouages : Emmanuel SEGaux précise que le tirage au sort a eu lieu le 25/11/2016, il y a 4 affouagistes pour les têtes de chênes et 3 affouagistes pour les cloisonnements.
- Accessibilité handicapés bureaux de vote et église : les dossiers sont constitués, ils passeront en commissions sécurité handicapés.
- Sipit : Le contrat arrive à son terme avec la SAUR.
VEOLIA, BERTRAND et la SAUR se portent candidats pour le nouveau marché qui comporte des clauses plus contraignantes (en autres organisation des rendez-vous, facilité à joindre les personnes d'astreinte, retour après intervention). Ce marché est attribué à la SAUR.
- Logement au 2^{ème} étage de la mairie : c'est un T3 de 63m² pour un loyer de 494€ charges comprises et est disponible de suite.
- **La distribution des colis aux Aînés : le 17 décembre 2016 à partir de 9h30.**
- **Les vœux du Maire : le 14 janvier 2017 à 17 heures 30 à la salle des fêtes.**

6) Questions diverses.

Isabelle LENEUF ne reçoit plus les courriers envoyés par email et souhaite avoir un rappel par sms.

La séance est levée à 20h20